

Annexe V : un document de 7 pp. intitulé « Lecture structurée de la déclaration de politique régionale wallonne 2009-2014 au regard du SDER ».

## **1.2. PLANS STRATÉGIQUES DES RÉGIONS FRONTALIÈRES**

### **1.2.1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION**

Cette étude a pour objectif d'analyser les stratégies d'aménagement et de développement territorial des régions frontalières à la Wallonie dans le cadre de l'éventuelle actualisation du SDER. Elle vise à mettre en évidence :

- l'incidence des options et instruments mis en œuvre dans ces plans sur le territoire wallon ;
- des orientations dont la Région wallonne pourrait s'inspirer pour sa politique de développement territorial.

L'objectif initial de cette expertise pour les subventions précédentes était d'étudier les documents régionaux de planification spatiale de huit territoires voisins à la Région wallonne. L'analyse de ces documents a permis de mettre en évidence d'une part les points positifs du SDER et, d'autre part, les orientations innovantes développées dans les plans des régions voisines, dont la Région wallonne pourrait s'inspirer. Par rapport aux résultats de ce travail, l'objectif est aujourd'hui d'assurer leur diffusion au travers de diverses formes de publication (article pour Territoire(s) wallon(s), working papers...).

De plus, depuis 2008, cette expertise se poursuit sous forme de veille relative à l'adoption de nouveaux documents stratégiques (sectoriels ou transversaux) ou à la mise en œuvre des stratégies de développement territorial des régions frontalières. Une attention particulière doit être portée sur les nouveaux plans et schémas produits par la Région flamande et par le Grand-Duché.

### **1.2.2. APERÇU GENERAL DU DEROULEMENT DES TRAVAUX**

Cette expertise n'a guère connu de nouveaux développements cette année en raison du détachement du chercheur qui en avait la charge vers l'expertise relative aux implantations commerciales. Le travail s'est concentré sur la diffusion des précédents résultats. Un article issu de cette recherche a été publié dans le n°2 de la revue Territoire wallon. Il s'intitule « *Le Provinciaal Omgevingsplan du Limbourg néerlandais et ses ambitions transfrontalières* ». Un second article consacré aux principaux résultats de la comparaison entre SDER et schémas / plans équivalents au sein des régions voisines a également été finalisé et devrait paraître prochainement dans la même revue.

L'analyse de nouveaux documents a été fortement réduite durant cette subvention afin de donner la priorité à la prise en charge de l'expertise spécifique n°1 consacrée à la localisation des implantations commerciales. Dans le cadre de cette dernière, un important volet de benchmarking consacré à l'analyse des politiques menées à cet égard dans les régions voisines a pu s'appuyer sur les acquis des années précédentes de la présente expertise. De même, l'analyse des nouveaux documents stratégiques adoptés/en projet au sein des régions voisines s'est concentrée sur les intentions touchant la localisation des implantations commerciales<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> C'est ainsi le cas du *Landesentwicklungsprogramm IV Rheinland-Pfalz* et de l'avant-projet de Plan directeur sectoriel Zone d'activités économiques du Grand-Duché du Luxembourg.

Dans le cadre de la veille consacrée aux documents stratégiques de développement territorial des régions voisines, divers nouveaux documents stratégiques transversaux comparables au SDER ont toutefois pu être repérés dans trois régions voisines (ou proches) :

- le nouveau programme du Land de Rhénanie-Palatinat, le *Landesentwicklungsprogramm IV* (LEP IV) adopté le 07 octobre 2008<sup>2</sup> ;
- le projet de SRADDT – Objectif Picardie 2030 présenté en avril 2009 par la Région Picardie<sup>3</sup> ;
- le SDRIF<sup>4</sup> approuvé par la Région Ile-de-France le 25 septembre 2008.

Dans plusieurs régions, une analyse mérite aussi d'être menée concernant la mise en œuvre des intentions des plans régionaux au travers de l'élaboration de nouveaux documents stratégiques sectoriels ou d'une évaluation de la concordance entre réalité observée et intentions. Parmi les publications qui mériteraient une attention à cet égard, on peut citer :

- les avant-projets de plans directeurs sectoriels « transports », « paysage » et « zones d'activités économiques » présentés par le Gouvernement luxembourgeois le 28 octobre 2008 (pour les deux premiers<sup>5</sup>) et le 23 mars 2009 (pour le dernier<sup>6</sup>), documents sensés mettre en œuvre les intentions du Programme Directeur de l'Aménagement du Territoire ;
- le premier rapport de suivi du développement territorial du Luxembourg à la lumière des objectifs de l'IVL (Concept intégré des transports et du développement spatial)<sup>7</sup> ;
- les lignes directrices pour l'avenir de la zone urbaine flamande autour de Bruxelles<sup>8</sup> ;
- les plans et études de la Région flamande relatifs au transport ferroviaire léger et au redéploiement des transports publics (plan Spartacus, plan START, *Analyse van de mogelijkheden voor lightrail in Vlaanderen, Mobiliteitsvisie De Lijn 2020*<sup>9</sup>...) ;
- le projet de Plan régional des déplacements (Plan IRIS 2) de la Région de Bruxelles-Capitale<sup>10</sup> ;
- la loi du 19 juin 2007 modifiant le *Landesentwicklungsprogramm*<sup>11</sup> (LEPro) du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie et le nouvel arrêté sur le commerce de détail du 22 septembre 2008 (*Einzelhandelserlass NRW*<sup>12</sup>) ;
- des documents liés à l'élaboration de la Directive Régionale d'Aménagement (DRA) sur la maîtrise de la périurbanisation par la Région Nord – Pas-de-Calais<sup>13</sup>.

Faute de temps, il n'a pas été possible d'analyser en profondeur ces plans, loi, arrêté, rapports et programme.

<sup>2</sup> Voir le site : [www.ism.rlp.de/Internet/nav/a14/broker.jsp?uMen=c6f40d97-8d65-bd11-a3b2-171865a3eafa](http://www.ism.rlp.de/Internet/nav/a14/broker.jsp?uMen=c6f40d97-8d65-bd11-a3b2-171865a3eafa)

<sup>3</sup> Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire. Voir le site : [www.cr-picardie.fr/IMG/pdf/SRADDT\\_version\\_220409\\_internet.pdf](http://www.cr-picardie.fr/IMG/pdf/SRADDT_version_220409_internet.pdf)

<sup>4</sup> Schéma Directeur de la Région Ile-de-France. Voir le site : [www.sdrif.com](http://www.sdrif.com)

<sup>5</sup> Voir le site [www.gouvernement.lu/salle\\_presse/actualite/2008/10-octobre/28-halsdorf-lux-wiseler/index.html](http://www.gouvernement.lu/salle_presse/actualite/2008/10-octobre/28-halsdorf-lux-wiseler/index.html)

<sup>6</sup> Voir le site : [www.gouvernement.lu/salle\\_presse/actualite/2009/03-mars/23-halsdorf-plans/index.html](http://www.gouvernement.lu/salle_presse/actualite/2009/03-mars/23-halsdorf-plans/index.html)

<sup>7</sup> Voir le site : [www.gouvernement.lu/salle\\_presse/actualite/2008/05-mai/29-halsdorf/index.html](http://www.gouvernement.lu/salle_presse/actualite/2008/05-mai/29-halsdorf/index.html)

<sup>8</sup> Voir les sites : [www.briobrusse.be/assets/vlaamserand/arohmnieuwsbriefnov2007.pdf](http://www.briobrusse.be/assets/vlaamserand/arohmnieuwsbriefnov2007.pdf) et [www.vlaamsbrabant.be/wonen-milieu/wonen-en-ruimtelijke-ordening/ruimtelijk-structuurplan/nieuws-afbakening-vlaams-stedelijk-gebied-rond-brussel.jsp](http://www.vlaamsbrabant.be/wonen-milieu/wonen-en-ruimtelijke-ordening/ruimtelijk-structuurplan/nieuws-afbakening-vlaams-stedelijk-gebied-rond-brussel.jsp)

<sup>9</sup> Document présenté par la société De Lijn en avril 2009. Voir le document : [www.delijn.be/images/Mobiliteitsvisie%20De%20Lijn%202020\\_tcm7-8081.pdf](http://www.delijn.be/images/Mobiliteitsvisie%20De%20Lijn%202020_tcm7-8081.pdf)

<sup>10</sup> Voir le site : [www.iris2.irisnet.be](http://www.iris2.irisnet.be)

<sup>11</sup> Voir le site : [www.bezreg-arnsberg.nrw.de/top-themen/einzelhandelserlass\\_nrw/24alepro.pdf](http://www.bezreg-arnsberg.nrw.de/top-themen/einzelhandelserlass_nrw/24alepro.pdf)

<sup>12</sup> Voir le site : [www.bezreg-arnsberg.nrw.de/top-themen/einzelhandelserlass\\_nrw/einzelhandelserlass\\_2008.pdf](http://www.bezreg-arnsberg.nrw.de/top-themen/einzelhandelserlass_nrw/einzelhandelserlass_2008.pdf)

<sup>13</sup> Voir le site : [www.nordpasdecalsais.fr/sradtdocsSRADT/interne/DRA/maitrise.pdf](http://www.nordpasdecalsais.fr/sradtdocsSRADT/interne/DRA/maitrise.pdf)

### 1.2.3. PRINCIPAUX RESULTATS

L'article intitulé « *Le Provinciaal Omgevingsplan du Limbourg néerlandais et ses ambitions transfrontalières* » est aujourd'hui publié dans le cadre du n°2 de la revue Territoire(s) wallon(s). Il est disponible à l'adresse : [http://cpdt.wallonie.be/index.php?id\\_page=814](http://cpdt.wallonie.be/index.php?id_page=814).

Un second article intitulé « *Les plans stratégiques des régions frontalières, source d'inspiration en cas de révision du SDER* » est aujourd'hui finalisé et devrait paraître sous peu dans la même revue.

## 1.3. ETAT DU TERRITOIRE WALLON

### 1.3.1. Rappel des objectifs de la mission

Cette expertise assure le suivi des travaux relatifs à la préparation de l'éventuelle actualisation du schéma de développement de l'espace régional (SDER) par la poursuite des travaux sur l'état de l'environnement wallon.

Cette veille pourrait déboucher sur un portefeuille de propositions d'orientations dont la Région wallonne pourrait s'inspirer pour sa politique de développement durable.

### 1.3.2. Aperçu général du déroulement des travaux

Les travaux sur l' « Etat du territoire wallon » incluent :

- la poursuite de l'Atlas sur la structuration du territoire wallon par les acteurs économiques et institutionnels sur trois niveaux d'analyse (wallon, belge et nord-ouest européen), comprenant des cartes d'analyse et d'information sur la base du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER). Ces cartes s'insèrent dans des chapitres, dont les intitulés renvoient aux grandes options transversales de l'aménagement wallon : l'insertion de la Wallonie dans l'espace nord-ouest européen et son ouverture internationale ; la maîtrise de l'urbanisation, le recentrage et la densification urbaine ; la qualité de l'environnement, en tant qu'objectif en soi mais aussi en tant qu'outil de développement territorial, à travers la valorisation du patrimoine urbain et rural ; le développement d'infrastructures de qualité ; la qualité des services et du capital humain qu'impose une insertion dans une économie avancée de la connaissance ; la mobilisation des acteurs.

(plan voir annexe) Mise en ligne de « l'atlas des dynamiques territoriales » sur le site [http://cpdt.wallonie.be/?id\\_page=74](http://cpdt.wallonie.be/?id_page=74)

- **la mise en ligne** des cartes et des fiches communales d'évolution d'occupation du sol 2001-2006. Mise en ligne de ces documents dans l'atlas « État du territoire wallon » sur le site [www.cpdw.be](http://www.cpdw.be) ;
- **la publication d'un article** sur l' « *occupation et affectation du sol, empreintes de la structure du territoire ?* », Territoire(s) Wallon(s), n°2, p.43 – 58. Lepers E. & Morelle D., 2008 ;
- **la publication d'une note de recherche** destinée au Gouvernement wallon. Lepers E., Neri P., et al, 2009. *Vers un développement territorial durable : Critères pour la localisation optimale des nouvelles activités*. CPDT : Notes de recherches, n°2 ;
- **la réalisation d'un dépliant** sur les fiches et cartes d'occupation du sol ;